



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

## Circulaire n° 5002 du 24/09/2014

### Actualisation des titres requis des membres du personnel technique des centres psycho-médico-sociaux

#### Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
  - libre confessionnel
  - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
  - Niveaux : Tous niveaux

#### Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

#### Période de validité

- A partir du 29 juin 2014
- Du        au

#### Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

#### Mot-clé :

Titres requis centres PMS

#### Destinataires de la circulaire

- A Madame la Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres,
- Aux Pouvoirs organisateurs des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés ;
- Aux Directeurs des centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Membres des Services d'inspection.

#### Pour information :

- Aux Fédérations de Pouvoirs organisateurs ;
- Aux Syndicats du personnel enseignants ainsi que du personnel ouvrier et administratif.

**Signataire**

Administration : Administration générale des Personnels de l'Enseignement (AGPE) –  
Mr Jean-Pierre HUBIN

**Personnes de contact**

Service : SGCCRS

Nom et prénom	Téléphone	Email
VANDEVORST Cynthia	02/413.36.85	cynthia.vandevorst@cfwb.be
WOESTYN Jean-Yves	02/413.40.06	jean-yves.woestyn@cfwb.be

Service : .....

ou Association .....

Nom et prénom	Téléphone	Email

<p style="text-align: center;"><b>ACTUALISATION DES TITRES REQUIS DES MEMBRES DU PERSONNEL TECHNIQUE DES CENTRES PSYCHO-MEDICO-SOCIAUX</b></p>
--

La présente circulaire est destinée à informer les membres du personnel technique des centres PMS de l'actualisation des titres requis telle qu'insérée par le décret du 11 avril 2014 portant diverses dispositions en matière de statut des membres du personnel de l'enseignement (voir les articles 73 à 90).

Ci-après, se trouve, pour chacune des fonctions de recrutement, un tableau complet reprenant les titres requis des membres du personnel technique des centres PMS antérieurs au Processus de Bologne et ceux issus du Processus de Bologne.

Les titres requis antérieurs au Processus de Bologne sont ceux prévus par les textes statutaires suivants :

- l'arrêté royal du 27 juillet 1979 fixant le statut des membres du personnel technique des centres psycho-médico-sociaux de la Communauté française et des membres du personnel du service d'inspection chargés de la surveillance de ces centres psycho-médico-sociaux ;
- le décret du 31 janvier 2002 fixant le statut des membres du personnel technique subsidiés des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés ;
- le décret du 31 janvier 2002 fixant le statut des membres du personnel technique subsidiés des centres psycho-médico-sociaux officiels subventionnés.

Ce nouveau régime est en vigueur depuis le 29 juin 2014.

Je vous prie d'assurer la diffusion de la présente circulaire auprès des membres du personnel de votre service.

**L'Administrateur général,**

**Jean-Pierre HUBIN**

Fonctions de recrutement	Titres requis antérieurs au Processus de Bologne	Titres requis issus du Processus de Bologne
Conseiller psycho-pédagogique	Diplôme de licencié en sciences psychologiques	Diplôme de master en sciences psychologiques
	Diplôme de licencié en psychologie	
	Diplôme de licencié en sciences psychologiques et pédagogiques	
	Diplôme de licencié en psychologie appliquée	
	Diplôme de licencié en psychologie clinique	
	Diplôme de licencié en sciences psycho-pédagogiques	
	Diplôme de licencié en orientation et sélection professionnelles	
Auxiliaire social	Diplôme d'auxiliaire social(e) ou d'assistant(e) social(e)	Diplôme de bachelier assistant(e) social(e)
Auxiliaire paramédical	Diplôme d'accoucheuse	Diplôme de bachelier sage-femme
	Diplôme d'infirmier gradué hospitalier	Diplôme de bachelier en soins infirmiers
	Diplôme d'infirmier gradué psychiatrique	Diplôme de bachelier en soins infirmiers spécialisation en santé mentale et psychiatrie
	Diplôme d'infirmier gradué de pédiatrie	Diplôme de bachelier en soins infirmiers spécialisation en

		pédiatrie
	Diplôme d'infirmier gradué social	Diplôme de bachelier en soins infirmiers spécialisation en santé communautaire
Auxiliaire psycho-pédagogique	Certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller ou d'assistant en orientation professionnelle, délivré conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 22 octobre 1936	
	Diplôme d'assistant en psychologie	Diplôme de bachelier assistant en psychologie